

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : FLORTEKXIN 300 MG/ML + 16,5 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS, Solution injectable

Titulaire : LABORATORIOS KARIZOO S.A.

Composition : Florfénicol 300 mg - Excipient QSP 1 mL; Flunixin méglumine 27,4 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/9551211 2/2024

Date de décision : 01/03/2024